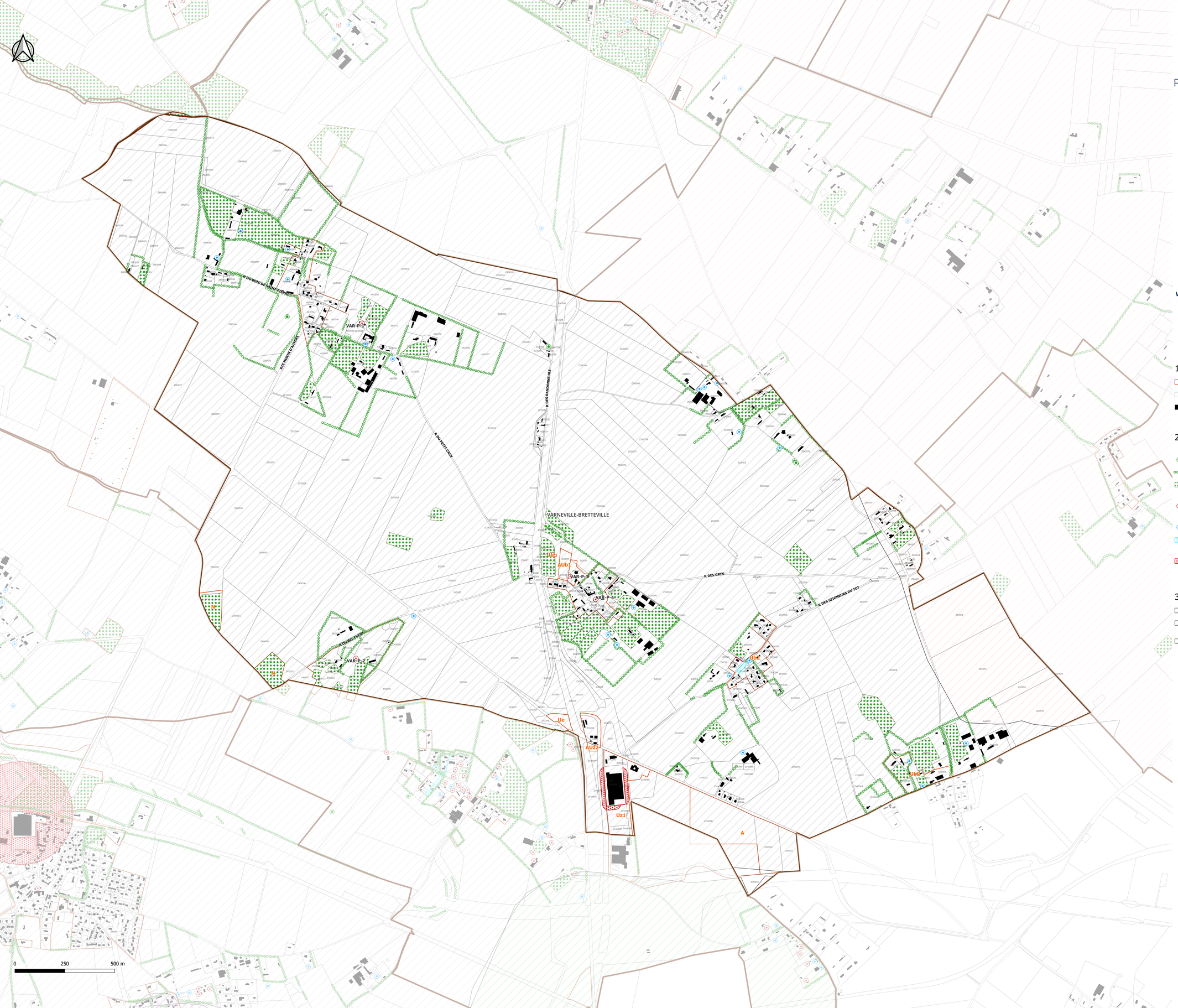

Terroir de Caux
Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
–
PLUi

3C. RÈGLEMENT GRAPHIQUE N°2

VARNEVILLE-BRETTEVILLE

Echelle : 1/6000

pièce n° 1 2 3 4 5
A B C D

VERSION POUR APPROBATION - MARS 2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERROIR DE CAUX

1. HABILLAGE

- Limite de zone
- Limite parcellaire (PCI Vecteur Millésime 2025)
- Bâtis

2. PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

- Eléments du patrimoine naturel et paysager (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Elément du patrimoine naturel à préserver (L.151-23 CU)
- Eléments du patrimoine bâti (L.151-19 CU)
- Mare (L.151-23 CU)
- Zone potentiellement inondable
- Zone de danger générée par une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (R.151-34, 1° CU)

3. AUTRES INFORMATIONS

- Zone couverte par le Plan de Prévention du Risque d'inondation de la vallée de la Scie (PPRi)
- Zone couverte par le Plan de Prévention du Risque d'inondation de la vallée de la Saâne et de la Vienne (PPRi)
- Zone couverte par le Plan de Prévention du Risque d'inondation de la vallée du Cailly, de l'Aubette et du Robec (PPRi)